



Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME XIV - N° I – Septembre 2012

Marre, marre, marre des sollicitations *

Par Ariane Bertouille, membre de la Coalition des familles homoparentales et auteure d'Ulysse et Alice

Ah, les foutues sollicitations ! Ras-le-bol ! Assez, c'est assez ! Marre, marre, marre ! Je sais, j'ai des yeux bleus mais non, je ne suis pas Marguerite la-vache-à-lait ! Avant au moins, dans le bon vieux temps, c'était juste à la période des fêtes, quelques casseroles de l'Armée du Salut chantaient au coin des rues et nous permettaient de soulager notre culpabilité rapidement. Maintenant c'est tout le temps et partout. À l'entrée ET à la sortie de mes stations de métro. Si je prends la voiture, voilà qu'on me sollicite aux feux rouges. Si je sors au restaurant, c'est immanquable, quelqu'un me demande un peu de monnaie quand je sors repue de l'établissement. Et aussi, à la porte de la SAQ, à celle des guichets de banque. Partout, je vous dis ! Pourquoi réveiller ainsi tout le temps ma culpabilité de ne manquer de rien ? Mais le pire du pire, c'est les sollicitations par téléphone, à 18h12 ! Un classique dans notre famille !

Quand j'ai emménagé avec ma conjointe, j'ai tenu à ce que le téléphone reste à mon nom. Une réaction symbolique ! J'avais payé 100 \$ de caution à Bell pour pouvoir obtenir une ligne téléphonique lors de mon installation au Québec. J'y tenais, moi, à cette inscription dans le bottin téléphonique. Mon compte de téléphone, c'était comme une preuve ! Tu parles d'une idée folle !

Depuis, j'ai tellement mais tellement regretté ce choix. Presque chaque soir (j'exagère à peine), aux alentours de 18h12, à l'heure du souper familial, le téléphone sonne et une personne demande à parler à Monsieur ou Madame « Bredouille », « Bardouille », « Brenouille », etc. Si c'est ma blonde qui décroche, elle s'empresse de m'apporter l'appareil en souriant sadiquement « C'est pour toi... ».

Après clarification de mon homonyme, la personne me gratifie de l'incontournable « *Bonjour, vous allez bien !* », puis enchaîne sa tirade à toute vitesse, m'empêchant ainsi volontairement de l'interrompre : « *chaque année grâce à des personnes comme vous nous pouvons aider des gens qui* » ou encore « *la société VZY aide à la recherche pour* ». Là, il faut devenir lionne, guetter l'instant, la micro-seconde de la nécessaire reprise de souffle de l'autre pour pouvoir glisser ma tirade à moi « *Désolé en non merci nous ne donnons déjà à d'autres causes bonne chance au revoir* ». Et clic ! Je raccroche sans lui laisser le temps de poursuivre. Puis, je grommelle, en me sentant toujours un peu coupable de ne pas au moins écouter cette personne (parce qu'il s'agit bien d'un être humain et non pas d'une machine à l'autre bout de la ligne) que j'en ai marre, MARRE, MAR-RE des sollicitations.

L'autre soir, 18h12, à l'heure du souper encore une fois, le téléphone sonne. Je décroche en m'apprêtant à éconduire le fatiguant ou la fatigante qui va immanquablement écorcher mon nom.

- Allo ! C'est Mona !
- Ah... Salut...
- Est-ce que tu dérange ?
- Non, non... pas du tout ! Je pensais que c'était... un autre appel...
- Je voulais te demander d'écrire un E texte pour le bulletin de la CFH...
- Ah...
- C'est parce que tu écris tellement bien !

- Merci...mais...
- Et la fois où tu as écrit « Sexe, sexe, sexe », on a reçu le plus de donnes.
- De donnes ?
- Sorry, de dons en argent.
- Ah, oui mais...
- Tu as le temps, c'est pour dans 4 jours!
- Bon...je vais y penser et...
- Merci. C'est cool. Maximum 1000 mots, OK ?

Et voilà ! J'espère que vous n'avez pas tourné la page et que vous n'êtes pas passé à l'article suivant. Hé oui, C'est à mon tour de vous solliciter... La sollicitée devient solliciteuse ! Au moins, je n'appelle pas à 18h12!

Vous pourriez quand même lire cet article pendant le souper et ainsi avoir une bonne excuse pour ne pas répondre au téléphone s'il sonne comme chez nous. Tout en écoutant d'une oreille les chamailleries des enfants, les plaintes de votre amour sur le trafic, la radio, la télé, girouette, vous pourriez répondre discrètement au questionnaire ci-dessous si vous êtes une personnalité multitâche, en environ 6 minutes

Auto-test : êtes-vous sollicitable

Mon enfant (ou mon neveu, ma filleul, mon petit-fils, la fille de ma meilleure amie, etc.) fréquente actuellement ou fréquentera un jour une école primaire ou secondaire. OUI NON

Si un enfant qui a deux mamans ou deux papas, un oncle gay ou une grand-mère lesbienne, etc. entend des insultes sur les homosexuels, cela lui fait beaucoup de peine, même si ces insultes ne lui sont pas adressées directement. Cela vous touche personnellement d'imaginer cette situation dans une cour d'école pas loin de chez vous. OUI NON

Le programme de formation « De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l'homophobie » de la Coalition des familles homoparentales (CFH) permet d'aider, chaque année, des centaines d'enseignant-e-s à travers le Québec, à prévenir l'homophobie et permet de les outiller pour agir lorsque des enfants tiennent des propos homophobes. OUI NON

Je pourrais faire un don de 20\$, 40\$, 60\$, 100 \$, 200\$ (entourez le bon chiffre pour vous et n'hésitez pas à ajouter des zéros) à la CFH sans mettre en péril mon budget annuel et sans risquer de souper pendant 6 mois avec des pâtes-en-demi-lune-avec-sauce-orangée-à-saveur-entièrement-artificielle-de-fromage. OUI NON

La CFH fait un travail remarquable de sensibilisation à la diversité familiale, unique et indispensable pour tous les enfants quelle que soit leur famille. OUI NON

Si vous cumulez 3 « OUI » et plus (est-ce que quelqu'un pourrait avoir un score moindre ???), sortez immédiatement votre carnet de chèque (même s'il est 18h18 et que vous n'avez pas fini votre assiette), complétez-en un (avec le chiffre entouré précédemment tout en respectant les précautions mentionnées pour votre futur train de vie) et adressez-le à la CFH avec votre formulaire d'adhésion.

Après le souper, la vaisselle, le rangement, et pour certain-e-s d'entre vous, le bain des enfants, le brossage des petites dents, l'histoire du soir, les chatouilles et les bisoux, les derniers pipis et envies de verres d'eau, prenez une marche jusqu'à la boîte aux lettres la plus proche de chez vous pour y déposer l'enveloppe. Déposez l'enveloppe dans la voiture ou près de la carte Opus si vous êtes seul-e avec des enfants de moins de 12 ans (je ne voudrais pas être à l'origine d'un signalement à la DPJ quand même) et postez-là sans faute demain.

Avant d'aller (enfin !) vous coucher, regardez vos enfants endormis ou bien les photos des enfants sur le site de la CFH et soupirez de bien-être en pensant que vous avez contribué à rendre leur monde plus tolérant pour toutes sortes de familles, dont la leur !

Ariane B-E-R-T-O-U-I-L-L-E

*Le titre de cette sollicitation écrite de 18h12 est directement inspirée de la chanson « Marre des bouchons » du groupe belge Sttella (visionner le clip gratuit sur Youtube pour mieux comprendre). Cette « œuvre » absurdemment bête est une source de grandes controverses familiales existentielles : qu'est-ce qui est drôle et qu'est-ce qui ne l'est pas ? That's THE question ! Ma blonde ne trouve rien de drôle dans cette chanson et dans ce clip. Les enfants ont hésité un peu et penchent maintenant Québec versus Belgique. Il paraît que c'est une question de nostalgie de jeunesse. Comme pour les sollicitations, à vous de vous bâtir votre propre opinion et à moi de penser à consulter. N'hésitez pas à me communiquer vos commentaires mais surtout PAS par téléphone, à 18h12.

.....
Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401 Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8
.....

Les nouvelles en bref à septembre 2012

Les nouvelles du Québec

13 juin 2012 – Le gouvernement provincial prévoit revoir ses lois sur l'adoption datant de 1924 pour prendre en considération la nature évolutive des familles. « En plus des familles traditionnelles, il y a les familles reconstituées, les familles monoparentales, les familles homoparentales et de nombreuses situations qui n'existaient pas auparavant », affirme le ministre de la Justice Jean-Marc Fournier. Alors que les Québécois se sont eux-mêmes adaptés à ces nouvelles réalités, le Code civil était à la traîne, reconnaît Jean-Marc Fournier.

Si le projet va de l'avant après les élections provinciales, les audiences sur le projet de loi 81 commencent cet automne avec l'approbation définitive prévue d'ici le printemps 2013. La Coalition des familles homoparentales (CFH) présentera un mémoire à l'Assemblée nationale en ce qui concerne le projet de loi.

En plus d'ouvrir le Code à de nouvelles formes de parentage, la loi : reconnaîtrait les pratiques habituelles en matière d'adoption des autochtones du Québec; affirmerait la primauté des lois du Québec en matière d'adoptions internationales; permettrait à un enfant adopté ou aux parents d'un enfant adopté d'obtenir des renseignements, à moins qu'il n'y ait veto, et permettrait le transfert de renseignements médicaux pertinents par l'entremise des autorités médicales. En vertu des lois actuelles, une personne adoptée peut seulement obtenir des renseignements génétiques ou sur les antécédents familiaux après avoir démontré que sa « santé serait sérieusement mise en danger » sans cette divulgation.

Le projet de loi pourrait aussi formellement permettre aux enfants de rester en contact avec leurs parents biologiques, mais il n'est pas certain encore dans quelle mesure cela sera réglementé. En vertu du Code civil, qui demeure en vigueur jusqu'à ce que le projet de loi 81 soit légiféré, le lien parental avec les parents biologiques est complètement coupé lorsque l'enfant est adopté.

Jean-Marc Fournier a indiqué que, en 1924, la présomption était qu'il était préférable d'oublier les origines d'un enfant confié à l'adoption. La nouvelle loi permettrait à un enfant d'avoir à la fois des parents biologiques et des parents adoptifs, quoique, comme l'a expliqué Jean-Marc Fournier, les parents adoptifs seraient détenteurs de l'autorité parentale, et de telles ententes seraient sujettes à l'approbation d'un tribunal.

18 juin 2012 – Dans ce qui pourrait être une première mondiale, Gai Écoute, la ligne secours montréalaise pour les gais, met sur pied un registre des actes homophobes. Le *Registre des actes homophobes*, anonyme et confidentiel, documentera les plaintes allant des insultes à l'école au harcèlement psychologique au travail,

en passant par les agressions physiques à l'égard des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres. L'objectif est sensibiliser les gens au sujet de l'homophobie continuelle au Québec.

Le registre ne servira pas d'outil à une nouvelle police de l'homophobie, a dit Laurent McCutcheon, président de Gai Écoute. « Nous enverrons les gens (qui rempliront le formulaire du registre) vers les ressources existantes, comme les agents de la protection de la jeunesse, la Commission des droits de la personne et la police. Nous ne prévoyons pas intervenir personnellement. »

Basé sur le nombre et le genre d'appels reçus par Gai Écoute, Laurent McCutcheon a dit qu'il s'attendait à ce qu'il y ait des centaines de plaintes dignes d'intérêt pour le registre. « Nous le remarquons particulièrement dans les appels provenant de l'extérieur de Montréal, dans des communautés de plus petite taille. Parfois, c'est un élève victime de railleries ou un adolescent menacé d'être mis à la porte par ses parents. »

Dans deux ans, le groupe analysera les données du registre et fera des recommandations pour aider à enrayer les actes homophobes. Le registre sera financé par 60 000 \$ du ministère de la Justice du Québec, qui a réservé 7,1 M\$ pour combattre l'homophobie sur cinq ans.

Les gens peuvent inscrire des actes homophobes au registre par téléphone (1 888 505-1010), par courriel (rah@gaiecoutte.org), par courrier (RAH, C.P. 1006, station C, Montréal, H2L 4V2, ou sur le site Web de Gai Écoute (gaiecoutte.org)).

14 juin 2012 – Des centaines de bébés sont nés au Québec depuis que le gouvernement a mis en place un programme de fertilisation in vitro (FIV) gratuit en août 2010. « C'est quelque chose que les patients et les professionnels attendaient », a dit le Dr Jacques Kadoch, directeur médical de la Clinique de procréation assistée du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Le Dr Kadoch est particulièrement satisfait du fait de ne pas avoir à discuter des questions financières en travaillant avec les couples.

En 2010-2011, 1 350 femmes sont devenues enceintes au Québec à la suite de traitements de FIV, et un total de 5 188 procédures de FIV ont été effectuées. Le nombre de grossesses multiples a chuté sous l'objectif de 10 % du gouvernement à seulement 6 %. « Puisque c'est gratuit, nous avons cessé d'implanter de nombreux embryons afin que cela fonctionne à tout prix », a dit le Dr Kadoch.

Malgré la gratuité des traitements de FIV, les listes d'attente des cliniques sont à peine un peu plus longues. « Il y a eu un boom au début, mais pas d'explosion », a dit le Dr Kadoch.

Martine Robillard, mère d'une petite fille d'un an née après six années de tentatives infructueuses pour devenir enceinte avec son conjoint a dit que « sans la gratuité, ils seraient endettés (pour toujours) à coup sûr. Tout le monde a le droit d'avoir un enfant et c'est très bien que le gouvernement fasse en sorte que cela soit possible ».

Un cycle de FIV coûte au gouvernement environ 4 750 \$. Les deux cliniques publiques qui offrent ce traitement au Québec estiment effectuer 2 000 cycles par année.

2 août 2012 – L'après-midi du 1^{er} août 2012, une militante trans et sa partenaire sont assaillies à Paris, sous les yeux des enfants du couple. La famille est membre de la Coalition des familles homoparentales (CFH). Marie-Ève Baron travaille à Fierté Montréal Pride (les organisateurs du défilé de la fierté) et est active au sein de la communauté transgenre montréalaise. Claire, qui a la nationalité française, est membre du conseil de la Chambre de commerce gai du Québec et est activement impliquée au sein de l'activisme LGBT.

Deux personnes à bord d'une voiture Renault Clio avec un Rottweiler et un pitbull ont coupé la famille dans la circulation et se sont mises à les insulter. Marie-Ève a entendu le conducteur dire au passager : « Ce sont des Canadiens... c'est deux filles, mais celle-ci est un homme sans couilles et nous allons leur donner une leçon ». Bien qu'elles aient tenté de changer de voie pour éviter la confrontation, un bouchon de circulation a permis à

la Clio de venir bloquer leur voiture, et Marie-Ève est sortie du véhicule. Au début, un des attaquants a baissé sa vitre pour inciter leurs deux chiens à les attaquer, mais heureusement, les deux chiens n'ont montré aucun signe d'agressivité. L'un des hommes a donné un coup de pied à la tête de Marie-Ève et elle est tombée au sol, assommée par le coup. Puis, elle a reçu plusieurs autres coups de poing et de pied à la tête. Claire a tenté d'intervenir, mais a également été violemment frappée de plusieurs coups à la tête. À un moment donné, un des attaquants a tenté d'étrangler Marie-Ève avec son collier. Leurs enfants avaient été prévenus de rester dans la voiture, mais ont regardé, horrifiés, l'attaque qui avait lieu.

Malgré les nombreux spectateurs et les appels à l'aide du couple, personne n'est intervenu, jusqu'à ce que l'un des attaquants se mette à talonner les passants et que l'un d'eux appelle la police. Finalement, une personne sur un scooter s'est arrêtée et a encouragé les assaillants à quitter les lieux, ce qu'ils ont fait. Personne n'a tenté d'aider le couple.

La famille est maintenant de retour à la maison au Québec.

Les nouvelles Canadiennes

17 juillet 2012 – Un juge de la cour fédérale a décidé que la commission de réfugiés du Canada ne devrait pas se baser sur des stéréotypes afin de déterminer si une personne est gaie dans les causes où les requérants croient qu'ils seront persécutés s'ils retournent dans leur pays d'origine. La décision découle de la cause d'un gai nigérian, recherché par la police dans son pays d'origine pour activités homosexuelles, qui s'est vu refuser le statut de réfugié. Une division de la commission des réfugiés du Canada a décrété le 30 août 2011 que Francis Ojo Ogunrinde n'a pas réussi à prouver qu'il était gai, malgré des affidavits.

James Russell, le juge saisi en révision, a toutefois décidé que la Section de la protection des réfugiés de la Commission de recours des réfugiés n'avait pas accordé suffisamment d'importance aux affidavits d'Ogunrinde dans sa décision rendue en 2010.

Ogunrinde, âgé de 40 ans, vit au Canada depuis octobre 2007, alors qu'il est arrivé en tant que demandeur d'asile. Il a demandé la protection du Canada parce que l'homosexualité est un crime au Nigeria. La Section de la protection des réfugiés a déclaré qu'Ogunrinde n'était ni gai ni crédible.

À la suite de cette décision, Ogunrinde a demandé une évaluation des risques avant le renvoi. Il a fourni deux lettres de personnes affirmant le connaître en tant que personne gaie, de même qu'une lettre d'un homme affirmant que lui et Ogunrinde entretenaient une relation. Ogunrinde a également soumis des documents provenant de deux Nigériens affirmant que la police nigérienne le recherchait en raison de ses activités homosexuelles.

En réexaminant le dossier, le juge Russell a dit que le raisonnement de l'agente de la Section « suggérait qu'une série d'actions ou de comportements la convaincraient que le requérant est homosexuel. Sauf que les comportements qui établiraient l'homosexualité d'un client sont en soi des comportements privés, soutient le juge Russell. Lors de l'évaluation de demandes fondées sur l'orientation sexuelle, les agents doivent garder à l'esprit qu'il est difficile de prouver qu'un requérant a pris part à des activités sexuelles particulières. Les requérants ne sont peut-être plus en contact avec d'anciens partenaires sexuels, pour quelque raison que ce soit, y compris les ruptures amoureuses, la distance ou simplement le passage du temps. »

Le juge Russell considère que l'agente de la Section a également rejeté la demande d'Ogunrinde et les déclarations de ses amis quant aux mauvaises expériences avec la police, malgré la corroboration de rapports du Département d'État américain. Il a déclaré irraisonnable la décision de l'agente d'évaluation. « La preuve soumise par le requérant était plus que suffisante pour établir son homosexualité et le risque encouru s'il est renvoyé au Nigeria », a conclu le juge Russell.

La cause a été réexpédiée à la Section de la protection des réfugiés pour une nouvelle évaluation des risques avant le renvoi par d'autres employés.

C'est une décision importante, affirme l'avocat torontois spécialisé dans le droit de l'immigration des gais El-Farouk Khaki. Cela établit un cadre de travail pour évaluer les demandes d'asile fondées sur l'orientation sexuelle – et leur donner foi. Khaki a dit que dans l'affaire Ogunrinde, il y avait amplement de preuves dans l'ensemble, et que l'agente de la Section avait décidé de ne pas y donner foi. L'agente a « regardé les différentes couleurs plutôt que toute la palette », affirme Khaki.

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

2 juin 2012 – La faction conservatrice du **judaïsme américain** se prononce formellement en faveur de l'égalité en matière de mariage, près de six ans après avoir levé l'interdiction d'ordination des gais et lesbiennes à titre de rabbins.

La position actuelle de la faction conservatrice sur les relations entre conjoints de même sexe, telle que codifiée dans le *Covenant of Loving Partners* (La convention des partenaires amoureux) est la suivante: « Nous reconnaissons que ces partenariats sont différents de ceux traités dans le Talmud et conformément à la loi de Moïse et d'Israël, mais nous les célébrons avec le même sens du sacré et de la joie que pour les mariages hétérosexuels. »

7 juin 2012 – Le **Danemark** devient le plus récent pays à autoriser le mariage entre conjoints de même sexe. La loi a été entérinée par une écrasante majorité au parlement, et s'étend également aux mariages au sein de l'Église du Danemark.

Le Danemark a été le premier pays au monde à reconnaître les partenariats civils pour les couples de même sexe en 1989.

10 juin 2012 – Un juge fédéral de **Manhattan** grossit les rangs de juges de la Californie et de Boston en déclarant inconstitutionnelle la loi fédérale antiégalitaire sur la protection du mariage (la DOMA).

La DOMA, adoptée sous l'administration Clinton en 1996, alors que la Cour suprême d'Hawaï semblait prête à légaliser le mariage égalitaire, refuse aux conjoints gais la prestation du survivant en vertu de la Sécurité sociale, la possibilité de produire une déclaration de revenus en commun et le droit à l'assurance-maladie dont jouissent les couples hétérosexuels mariés.

L'affaire a été portée devant les tribunaux par Edith Windsor, dont la conjointe est décédée en 2009, deux ans après qu'elles se soient mariées au Canada. En raison de la DOMA, Mme Windsor ne pouvait bénéficier de la franchise d'impôt sur la succession de sa femme, et a dû payer plus de 350 000 \$ en droits de succession. Elle a déposé sa requête en novembre 2010, et dans sa décision, le juge Jones a ordonné au gouvernement de rembourser à Mme Windsor les droits versés à l'organisme gouvernemental.

Quoique le gouvernement américain sous le président Obama ne défende plus la DOMA, il n'a toujours pas fait de déclaration en ce sens.

25 juillet 2012 – Les défenseurs de l'égalité en matière de mariage applaudissent l'annonce tant attendue du gouvernement **écossais** voulant qu'il présente des projets de loi sur la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe et lève les obstacles pour les personnes trans. Le gouvernement présentera un projet de loi autorisant les couples gais à s'unir dans des cérémonies civiles ou religieuses, lorsque l'organisme confessionnel le permet. La majorité des députés ont promis de soutenir ce changement législatif.

La loi ferait de l'Écosse la première partie du Royaume-Uni à autoriser le mariage entre conjoints de même sexe et éliminerait la nécessité pour les personnes trans de demander le divorce et de former un partenariat civil si la transition a lieu dans le cadre d'un mariage.

29 juillet 2012 – Le gouvernement communiste du **Vietnam** envisage la possibilité de légaliser le mariage ou l'enregistrement civil pour les couples de même sexe. Le ministère de la Justice est à débattre s'il doit inclure les droits des couples gais dans sa révision complète des lois concernant le mariage. Il a été suggéré que ces lois soient centrées sur la succession, la propriété et l'adoption.

Le ministre de la Justice Ha Hung Cuong a déclaré: « Je crois que, en ce qui concerne les droits de la personne, il est temps pour nous de faire face à la réalité. Le nombre d'homosexuels a grimpé à des centaines de milliers. Le nombre n'est pas négligeable. Ils vivent ensemble sans s'inscrire en tant que couples mariés. Ils sont peut-être propriétaires. Nous devons, évidemment, légaliser ces situations. »

Bien qu'il ne soit pas encore déterminé quelle forme les dispositions prendront, ou si les propositions se rendront jusqu'à l'Assemblée nationale, les défenseurs des droits des gais affirment être surpris par la nouvelle.

L'Associated Press, qui a déclaré que la reconnaissance légale des droits des couples gais était à l'étape de la discussion, soutient que les attitudes à l'égard de l'homosexualité ont changé depuis les cinq dernières années, alors que les médias contrôlés par l'État s'intéressent à la communauté gaie.

31 juillet 2012 – Les partisans de la Proposition 8 de la **Californie**, cherchant à interdire le mariage entre conjoints de même sexe dans cet État, demandent à la Cour suprême d'entendre leur appel, qui a été rejeté par deux cours inférieures pour cause d'inconstitutionnalité. Les juges sont maintenant confrontés à deux affaires en matière de droits des gais : l'appel de la Proposition 8 et trois contestations de la DOMA, qui interdit au gouvernement fédéral de reconnaître le mariage entre conjoints de même sexe – même dans des États où le mariage est légalisé – refusant par le fait même de nombreux avantages auxquels ont droit les couples hétérosexuels. Aucune de ces affaires ne demande aux juges de décider fondamentalement si la Constitution garantit aux couples de même sexe le droit au mariage. La Cour suprême décidera ou non d'entendre la cause à l'occasion de sa conférence au début du mois d'octobre.

Les nouvelles internationales

1^{er} juin 2012 (*Advocate.com*) JC Penney, qui a résisté aux pressions de la droite et gardé Ellen DeGeneres comme porte-parole, devient encore plus inclusif en affichant deux vrais papas gais dans sa brochure publicitaire de juin en l'honneur de la fête des Pères.

La brochure, qui est envoyée par la poste aux clients, est également disponible sur le site Web de JC Penney. On peut y voir une photo du couple gai de Todd Koch et Cooper Smith, posant avec leurs enfants, Claire et Mason. On peut y lire « Qu'est-ce qui rend papa génial? Il est l'entraîneur de natation, le chef de camp, le meilleur ami, le réparateur de vélo, celui qui donne des câlins, ou tout ça dans une seule personne... ou deux! »

Dans sa circulaire de mai, le détaillant a présenté des mères lesbiennes pour la fête des Mères, avec deux femmes identifiées comme Wendi et Maggie, arborant toutes deux des alliances, posaient auprès de leurs deux filles.

Les pères gais, de façon prévisible, ont attiré les foudres du groupe antigai *One Million Moms*. Un article affiché sur le site Web de *One Million Moms* disait que JC Penney « continue sur la même voie et fait la promotion du péché dans ses publicités ». *One Million Moms* incite les clients à retourner le dépliant

publicitaire envoyé par la poste, à se désabonner de toute sollicitation de la part de JC Penney, et à fermer leur compte-client chez le détaillant.

One Million Moms est également à l'origine d'une attaque contre la comédie de situation américaine *The New Normal*, pour avoir présenté un couple gai ayant eu un enfant d'une mère porteuse.

3 juin 2012 (Associated Press) Des centaines d'hommes et de femmes gais et trans, avec leurs alliés, ont marché dans les capitales de Pologne et de Lettonie pour réclamer une meilleure acceptation et leurs droits dans leurs sociétés respectives, où ils sont toujours confrontés à un niveau élevé d'homophobie et de transphobie.

Bien que de nombreux pays de l'ancienne Union soviétique soient devenus membres de l'Union européenne (UE) en 2004, et aient évolué vers des politiques plus libérales à l'égard des personnes LGBT, l'homosexualité demeure un sujet tabou, qui s'accompagne d'une réelle hostilité de la part de groupes et de politiciens de droite.

Les marches de Riga et de Varsovie ont nécessité la protection de la police, a indiqué *l'Associated Press*, bien que, cette année, l'opposition était de moindre importance que par les années passées.

De plus, la marche de Riga comprenait la participation de l'ambassadrice des États-Unis en Lettonie, Judith Garber, en vertu des directives de la Secrétaire d'État, Hillary Clinton. Mme Garber a dit : « Les droits de la personne sont pour tous, sans égard à l'orientation sexuelle. Par conséquent, nous marchons pour soutenir les personnes LGBT de Lettonie, des pays baltiques, d'Europe et de partout dans le monde. »

Entre-temps, la communauté LGBT de Pologne a profité de l'occasion pour souligner l'inclusion des premiers députés polonais gai et transgenre au parlement l'an dernier, ce qui est une amélioration de taille dans un pays où les politiciens ont régulièrement dénoncé les personnes gaies et trans. Le parti auquel appartiennent ces députés, le mouvement Palikot, avait son propre char dans le défilé de Varsovie.

10 juin 2012 (PinkNews.com) À la suite des propositions de décriminalisation de l'homosexualité et de l'amélioration générale des droits de la personne au Malawi, le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement britannique ont annoncé l'augmentation de l'aide dans ce pays.

L'ancien président, Bingu wa Mutharika, qui est mort en poste en avril dernier, a été fortement critiqué pour son approche de l'économie et des droits de la personne, ce qui a entraîné une sérieuse baisse de l'aide internationale.

Toutefois, la nouvelle présidente, Joyce Banda, est connue comme une modernisatrice, et dans un déferlement de nouvelles mesures, a annoncé que les lois dites d'indécence et celles contre les « actes sexuels contre nature » seraient abrogées.

Pendant ce temps, le gouvernement britannique a également annoncé une aide de 33 M£ pour le Malawi plus tôt cette semaine. L'an dernier, le gouvernement britannique avait confirmé que l'aide serait redirigée loin des gouvernements centraux de pays qui ne protégeaient pas les droits de la personne de ses citoyens, y compris les droits des personnes gaies.

3 juillet 2012 (PinkNews.com) Le premier ministre français Jean-Marc Ayrault a annoncé que les couples gais auraient le droit de se marier et d'adopter des enfants en 2013. M. Ayrault prononçait un discours établissant le programme politique et social quinquennal du gouvernement socialiste. « Dans la première partie de 2013, le droit au mariage et à l'adoption sera accessible à tous les couples, sans discrimination, a-t-il dit. Notre société évolue, les modes de vie et les mentalités changent. Le gouvernement en tiendra compte. »

Le manifeste des élections présidentielles du nouveau président François Hollande promettait d'« ouvrir le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels ».

Bien que les couples gais et hétérosexuels puissent conclure des pactes civils de solidarité (PACS), seuls les couples hétérosexuels peuvent se marier. Quoique les PACS offrent de nombreuses protections juridiques, ils ne donnent pas aux couples le droit à l'adoption conjointe et à l'insémination artificielle.

Les sondages indiquent que le peuple français soutient le droit à l'égalité du mariage et de l'adoption pour les couples gais.

8 juillet 2012 (Huffington Post) Google a lancé une campagne de « légalisation de l'amour », visant à encourager les droits des gais dans les pays encore dotés de lois antihomosexualité. Malgré le titre, l'initiative ne vise pas à promouvoir l'égalité du mariage. Un porte-parole de Google a plutôt dit que la campagne visait à « promouvoir des conditions plus sécuritaires pour les gais et lesbiennes au travail comme ailleurs, dans des pays où des lois antigayes sont toujours en vigueur. »

Mark Palmer-Edgecumbe, gestionnaire de Google, a dit : « Nous voulons que nos employés gais, lesbiens et transgenres aient la même expérience à l'extérieur du bureau qu'au travail. C'est de toute évidence un objectif ambitieux. »

18 juillet 2012 (GLAAD.com) Une mère bannie par les Scouts d'Amérique parce qu'elle est lesbienne a déposé une pétition de 300 000 signatures au siège social de l'organisation. Jennifer Tyrrell, qui dirigeait une meute de louveteaux de Bridgeport en Ohio, a été renvoyée en avril. Elle était la cheftaine depuis un an, ayant pris le poste lorsque son fils de sept ans, Cruz, était devenu membre du groupe.

Mme Tyrrell affirme qu'un responsable de meute de la région était au courant de son orientation sexuelle et qu'il l'avait assuré que cela ne poserait pas problème quand elle avait adhéré au groupe.

L'organisation Scouts d'Amérique refuse les membres, bénévoles et employés gais. À titre d'organisation privée, Scouts d'Amérique a adopté cette position depuis 1991. Cette dernière indique que « l'homosexualité est en contradiction avec le serment scout voulant qu'un scout soit droit sur le plan moral et avec la loi scout voulant qu'un scout soit pur dans ses paroles et ses actes ».

L'organisation a maintenant confirmé qu'elle maintiendra son interdiction de l'homosexualité.

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR

SEPTEMBRE 2012:

◆ **Samedi 1^{er} septembre 11 h – 17 h**

JOURNÉE COMMUNAUTAIRE À QUÉBEC: FÊTE ARC-EN-CIEL

Après de nombreux autres organismes communautaires, nous tiendrons notre propre **kiosque pour les parents lesbiens, gais, bisexuels et transsexuels et celles en devenir**. Nous vous invitons à venir faire un tour pour soutenir votre association et visiter les autres kiosques. Les kiosques seront situés sur la rue **St-Jean, entre Sutherland et Ste-Claire**. Des services de restauration seront disponibles sur le site.

◆ **SAMEDI 8 SEPTEMBRE à 11 h (DATE DE PLUIE: DIMANCHE 9 SEPTEMBRE)**

PIQUE-NIQUE BBQ à MONT-ROYAL

La Coalition des familles homoparentales convie tous les membres de familles LGBT, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire et barbecue au Mont-Royal. Soyez des nôtres pour un moment de détente et de partage, en famille et entre amis, dans l'un des plus

beaux parcs montréalais. Au programme : de la nourriture, de la musique, des activités et beaucoup de plaisir. **Nous nous rencontrerons près du pavillon du Lac des Castors.**

N.B. : Vous pouvez amener de la nourriture, mais vous pouvez aussi acheter notre délicieuse assiette BBQ sur place. Amenez de la musique, des jeux et des couvertures de pique-nique à partager avec les autres.

Directions pour le Lac des Castors : Ligne orange du métro jusqu'à la station Mont-Royal et autobus 11 vers l'ouest. Pour de plus amples renseignements ou en cas de pluie, veuillez téléphoner à Mona au (514) 846-1543.

OCTOBRE 2012

◆ **Jeudi 11 octobre à 19 h**

COMMENT FORMER UNE FAMILLE / QUESTIONS JURIDIQUES (POUR FEMMES SEULEMENT)

Alors, vous êtes deux femmes ou une femme célibataire et, après une longue réflexion et possiblement plusieurs débats intérieurs, vous avez décidé que vous vouliez des enfants. Quels sont nos droits et responsabilités en tant que parent lesbien au Québec? Quels sont les droits d'un donneur connu et d'un donneur inconnu? Devons-nous rédiger un contrat si nous procédons à l'insémination à la maison? Que doit dire un contrat? Le mariage accorde-t-il des protections juridiques supplémentaires aux enfants? Quels noms apparaîtront sur l'acte de naissance de notre enfant? Un débat ouvert pour explorer les aspects légaux (et sociaux) des différents choix.

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **Mardi 16 octobre à 19h**

COMMENT FORMER UNE FAMILLE /LES OPTIONS (POUR HOMMES SEULEMENT)

Alors, vous êtes deux hommes ou un homme célibataire et, après une longue réflexion et possiblement plusieurs débats intérieurs, vous avez décidé que vous vouliez des enfants. Excellente idée, mais comment y arriver? Adoption maternité de substitution, coparentalité... Plusieurs options s'offrent à vous. Quels sont les avantages et désavantages de chacune? Devez-vous être mariés? Devez-vous dissimuler votre orientation sexuelle pour adopter? Quelles sont les aspects juridiques à prendre en considération? Venez entendre les témoignages de plusieurs parents ayant choisi différentes options pour fonder leur famille. Ces témoignages seront suivis par un débat ouvert.

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **Samedi 27 octobre de 10 h – 12 h.**

PETITE FÊTE D'HALLOWEEN À L'ÉCOMUSÉE

Venez passer du temps avec d'autres familles LGBT. Une marche agréable dans l'écomusée vous permettra de côtoyer de près plus de 110 autres espèces dans des conditions naturelles. Admirez de majestueux oiseaux de proie tels que des aigles, des hiboux et des chouettes. Observez des ours noirs, des loups, des loutres, des caribous, des porcs-épics et d'autres espèces provenant du Québec.

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements

NOVEMBRE 2012

◆ Jeudi 1er novembre à 19 h

ATELIER: LA SEXUALITÉ APRÈS LA VENUE D'UN ENFANT

Grande période de bouleversement, l'arrivée d'un enfant vient certainement modifier la vie sexuelle des parents. Pour quelques mois? Parfois définitivement. Cet atelier dynamique permettra aux participants de se familiariser, par l'entremise du partage d'information et d'échanges entre participants, avec cette importante phase de changement et d'être outillés pour favoriser l'adaptation du couple.

Réservation à l'avance nécessaire. Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements.

◆ Mardi 13 novembre à 19 h

L'ADOPTION D'ENFANTS QUÉBÉCOIS (BANQUE MIXTE)

Si vous envisagez l'adoption, mais ne savez pas comment cela fonctionne, ceci pourrait être la bonne rencontre pour vous. Dans cet atelier, nous parlerons des enfants et de leurs parents biologiques ainsi que de la Protection de la jeunesse. Nous donnerons des informations juridiques et des explications sur les processus pour adopter et pour devenir famille d'accueil de même que des témoignages de parents gais et lesbiens qui ont adopté ou qui ont été familles d'accueil.

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ Mardi 27 novembre à 19 h

VISIONNEMENT DU FILM "NO DUMB QUESTIONS" AVEC DISCUSSION POUR PARENTS ET FUTURS PARENTS TRANS

« No Dumb Questions » : Ce documentaire joyeux et poignant dresse le portrait de trois sœurs âgées de 6, 9 et 11 ans qui cherchent à comprendre pourquoi et comment leur oncle Bill deviendra une femme. Ces fillettes adorent leur oncle Bill, mais éprouveront-elles les mêmes sentiments quand il deviendra leur nouvelle tante Barbara? À quelques semaines de la première visite de Bill en tant que Barbara, les sœurs explorent les domaines complexes de l'anatomie, de la sexualité, de la personnalité, des genres et de la mode. Leurs réactions sont comiques, touchantes et incontestablement différentes. Après le film, Marie-Ève Baron, une maman transsexuelle, et sa conjointe Claire Giroudeau, mères de deux fillettes, parleront de leur propre expérience. Elles engageront également une discussion sur la manière de parler de transsexualité aux enfants.

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

BABILLARD :

◆ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredi de 9h – 12h et un série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : www.centredesfemmesdeverdun.org

◆ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francis. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info: margelleboisfrancis@hotmail.com

www.lamargelle.spaces.live.com

819-758-3384

◆ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfdrp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

♦ **The Kid Scoop** : La référence tout-en-un pour les activités des enfants: www.kidscoop.com

DIVERS :

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc.: Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@familleshomoparentales.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

.....
Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. J. Freed, (514) 489-8633 www.jfreed.ca

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. Marie-Andrée Boivin 514-273-9658 marieandreeboivin@yahoo.ca